INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

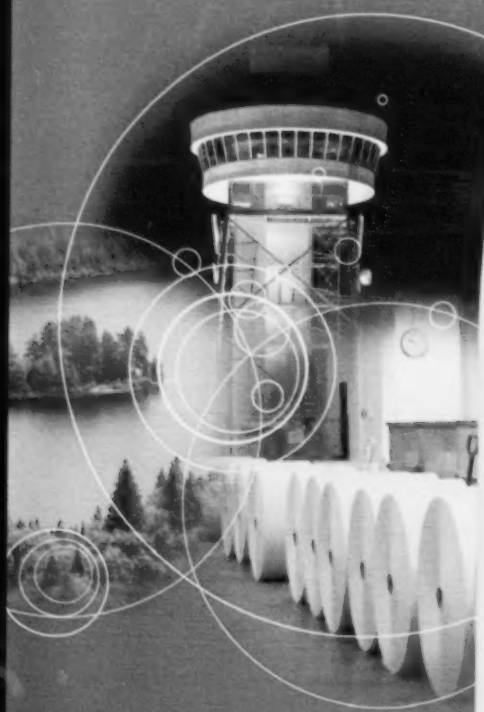

Bulletin statistique régional

Édition 2012

Mauricie

Québec

Équipe de rédaction :

Danielle Bilodeau, Pierre Cambon, Stéphane Crespo, Claude Fortier, Jean-François Fortin, Chantal Girard, Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Jean-François Lachance, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Marie-Ève Cantin, Claudette D'Anjou, Fanny Desrochers, Danielle Laplante, Hugo Leblanc, Amélie Martins, Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève, Micheline Lampron

Sous la coordination de :

Pierre Cambon, Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Stéphane Daoust / Kenneth Sponsler / Shaun Lombard, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2012
ISSN 1712-2066 (version imprimée)
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2012

Table des matières

Territoire 2

Démographie 3

Marché du travail 8
Indicateurs du marché du travail 8
Nombre et taux de travailleurs 9

Comptes économiques 10
Produit intérieur brut 10
Revenu personnel 12

Conditions de vie et bien-être 14

Investissements et permis de bâtir 17
Investissements 17
Permis de bâtir 18

Santé 19

Éducation 21

Culture et communications 23

Concepts et définitions 25

Tableaux comparatifs 32

1. Territoire

par Guillaume Marchand, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Mauricie couvre une superficie de 39 815 km². Elle est composée de six municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE) : Mékinac, Shawinigan, Trois-Rivières, Les Cheneaux, Maskinongé et La Tuque, et regroupe 49 municipalités.

Avec une superficie en terre ferme de 35 301 km² (88,7 %) pour 262 340 habitants en 2011, la densité de population de la Mauricie est de 7,4 hab./km². Par contre, les zones développées ne couvrent qu'une surface de 157 km² (0,4 %). Ainsi, la densité de la population par rapport aux zones développées est de 1 672 hab./ km².

La couverture du sol[1] de la Mauricie est composée majoritairement de 16 701 km² de forêts mixtes (41,9 %), de 8 119 km² de forêts de conifères (20,4 %), de 4 513 km² d'eau (11,3 %) et de 3 800 km² de forêts de feuillus (9,5 %). Finalement, les terres humides s'étendent sur 498 km², ce qui représente 1,3 % de la région.

Pour favoriser la protection et le maintien de la diversité biologique, la Mauricie compte 2 160 km² (5,4 %) d'aires protégées en 2012.

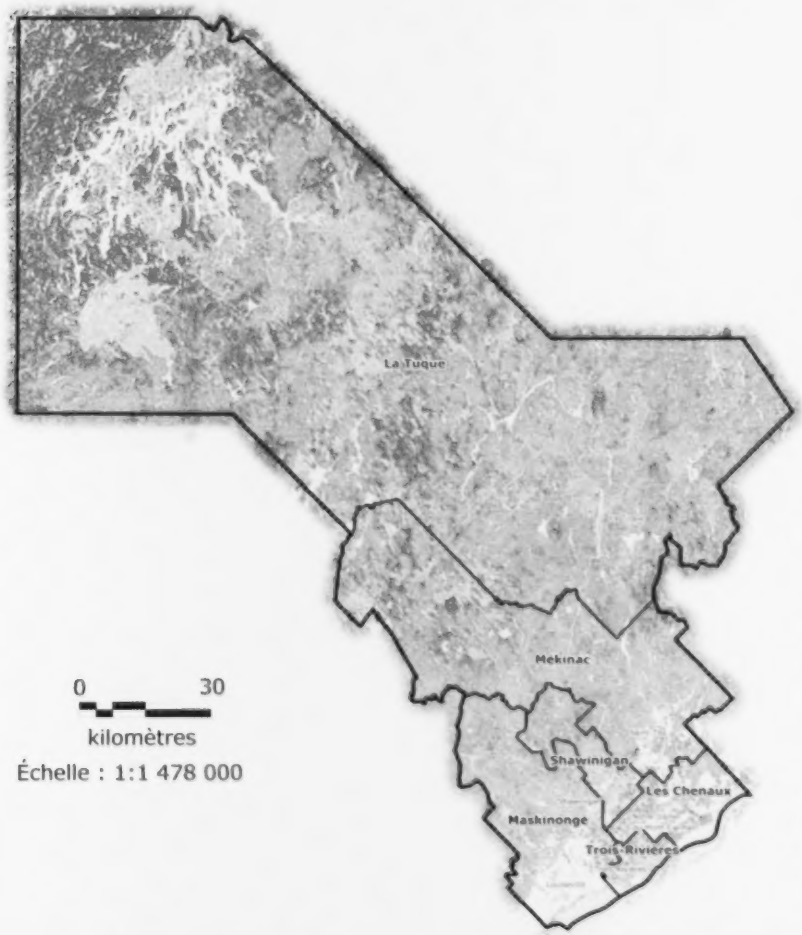

Couverture du sol

	Superficie	
	km²	%
Données non disponibles	423	1,1
Eau	4 513	11,3
Glace, roche, terrain découvert	633	1,6
Bryophytes et lichens	10	0,0
Arbustes	3 488	8,8
Terres humides	498	1,3
Plantes herbacées et toundra	171	0,4
Terres agricoles cultivées	1 301	3,3
Forêt de conifères	8 119	20,4
Forêt de feuillus	3 800	9,5
Forêt mixte	16 701	41,9
Zones développées	157	0,4

Sources : GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V); ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

1. Compte tenu de l'arrondissement des données, il peut arriver que la somme des parties n'égale pas le total. Des informations supplémentaires sur les différentes catégories de couverture du sol sont également disponibles dans la section concepts et définitions.

2. Démographie

par la Direction des statistiques sociodémographiques

Après avoir vu sa population décliner dans la deuxième moitié des années 1990, la Mauricie a renoué avec la croissance au début des années 2000, une reprise qui coïncide avec son retour parmi les régions gagnantes en matière de migration interrégionale. Si son bilan démographique est devenu plus favorable, son rythme d'accroissement est toutefois inférieur à la moyenne québécoise. Il faut dire que la population de la Mauricie est l'une des plus âgées du Québec et que les décès y sont plus nombreux que les naissances depuis une dizaine d'années, ce qui freine la croissance démographique. Soulignons néanmoins que si l'accroissement naturel demeure négatif, une hausse des naissances dans la deuxième moitié des années 2000 a permis de réduire l'excédent de décès, ce qui a aussi contribué à l'amélioration du bilan de la région.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Mauricie comptait 262 300 habitants au 1er juillet 2011, soit 3,3 % de la population du Québec. Elle arrive au 11e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, entre le Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Centre-du-Québec.

En 2011, la moitié de la population de la région, soit 130 300 personnes, résident dans le TE de Trois-Rivières, qui recouvre la municipalité du même nom. Cette part est de 19 % dans Shawinigan, de 14 % dans Maskinongé, de 7 % dans Les Chenaux et de 6 % dans La Tuque. La MRC de Mékinac est la moins populeuse, ses 12 300 habitants comptant pour 5 % de la population mauricienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC et TE de la Mauricie et ensemble du Québec, 1996-2011p

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen1			Part	
	1996	2001r	2006r	2011p	1996-2001r	2001r-2006r	2006r-2011p	1996	2011p
	n				pour 1 000			%	
Mékinac	13 643	13 045	12 682	12 349	– 9,0	– 5,6	– 5,3	5,2	4,7
Shawinigan	54 565	52 998	52 040	50 084	– 5,8	– 3,6	– 7,7	20,6	19,1
Trois-Rivières	126 352	124 673	127 196	130 346	– 2,7	4,0	4,9	47,8	49,7
Les Chenaux	17 280	17 537	17 061	17 667	3,0	– 5,5	7,0	6,5	6,7
Maskinongé	36 242	35 641	35 804	36 549	– 3,3	0,9	4,1	13,7	13,9
La Tuque	16 499	16 143	15 532	15 345	– 4,4	– 7,7	– 2,4	6,2	5,8
Mauricie	**264 581**	**260 037**	**260 315**	**262 340**	**– 3,5**	**0,2**	**1,5**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**7 979 663**	**4,1**	**6,3**	**8,9**	...	...

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er juillet 2011.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Entre 2006 et 2011, la population de la Mauricie a crû à un rythme annuel moyen de 1,5 pour mille selon les données provisoires. Ce taux représente une croissance assez modeste, largement inférieure à la moyenne québécoise (8,9 pour mille), mais marque néanmoins une amélioration du bilan démographique de la région par rapport aux périodes 1996-2001 et 2001-2006. À la fin des années 1990 et au tout début des années 2000, la Mauricie faisait en effet partie des régions en déclin. Entre 1996 et 2001, elle a enregistré une diminution de sa population de l'ordre de – 3,5 pour mille annuellement en moyenne. Le retour de la croissance, en 2003, lui a tout juste permis de maintenir ses effectifs au cours de la période 2001-2006 (0,2 pour mille).

Si le bilan de 2006-2011 apparaît plus favorable, soulignons toutefois que la reprise n'a pas encore complètement effacé les traces des années de déclin : en 2011, la population de la Mauricie demeure un peu moins nombreuse qu'en 1996, quand elle comptait pour 3,7 % de la population québécoise.

Trois des six MRC et TE de la région, soit les trois situés le plus au sud, ont vu leur population croître entre 2006 et 2011. La MRC des Chenaux affiche le taux d'accroissement le plus élevé (7,0 pour mille), suivie de Trois-Rivières (4,9 pour mille) et de Maskinongé (4,1 pour mille). Il s'agit du meilleur résultat des trois périodes à l'étude pour ces territoires, qui ont tous connu un épisode de déclin à la fin des années 1990 ou au début des années 2000. Ailleurs dans la région, le déclin s'est poursuivi entre 2006 et 2011. Shawinigan connaît la baisse la plus marquée, sa population ayant décru à un rythme annuel moyen de – 7,7 pour mille. Les pertes sont également substantielles dans Mékinac (– 5,3 pour mille), mais de plus faible ampleur dans La Tuque (– 2,4 pour mille).

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC et TE entre 2006 et 2011. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population de la Mauricie est nettement plus âgée que la moyenne québécoise. Les personnes de 65 ans et plus y représentent une part de la population (20,4 %) beaucoup plus élevée que dans l'ensemble du Québec (15,7 %), tandis que le poids des jeunes de moins de 20 ans (18,9 %) y est plus faible (21,7 % en moyenne). Les 20-64 ans (60,7 %), considérés comme les individus d'âge actif, sont également moins nombreux, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (62,6 %), mais l'écart est moins prononcé. Ces différences quant à la répartition de la population par grand groupe d'âge se reflètent dans un âge médian qui est beaucoup plus élevé en Mauricie (47,2 ans) qu'au Québec (41,4 ans). Parmi les autres régions, seule la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche un âge médian plus élevé (49,0 ans); le Bas-Saint-Laurent, pour sa part, côtoie la Mauricie avec un âge médian de 47,3 ans.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC et TE de la Mauricie et ensemble du Québec, 2011[p]

	Groupe d'âge								Âge
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	médian
	n				%				
Mékinac	12 349	2 088	7 161	3 100	100,0	16,9	58,0	25,1	52,6
Shawinigan	50 084	8 573	29 471	12 040	100,0	17,1	58,8	24,0	50,4
Trois-Rivières	130 346	24 833	80 100	25 413	100,0	19,1	61,5	19,5	45,4
Les Chenaux	17 667	3 473	11 079	3 115	100,0	19,7	62,7	17,6	47,0
Maskinongé	36 549	6 947	22 497	7 105	100,0	19,0	61,6	19,4	47,7
La Tuque	15 345	3 771	8 941	2 633	100,0	24,6	58,3	17,2	43,3
Mauricie	**262 340**	**49 685**	**159 249**	**53 406**	**100,0**	**18,9**	**60,7**	**20,4**	**47,2**
Ensemble du Québec	**7 979 663**	**1 729 982**	**4 996 131**	**1 253 550**	**100,0**	**21,7**	**62,6**	**15,7**	**41,4**

Note : Population au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En 2011, toutes les MRC de la région ont un âge médian supérieur à celui du Québec. Il atteint jusqu'à 52,6 ans dans Mékinac, le plus élevé du Québec à l'échelle des MRC. Shawinigan suit avec un âge médian de 50,4 ans. Dans quatre des six MRC de la Mauricie, les 65 ans et plus sont plus nombreux que les moins de 20 ans. Seul le TE de La Tuque affiche une part de jeunes de moins de 20 ans (24,6 %) qui dépasse la moyenne québécoise. L'âge médian y est de 43,3 ans, le moins élevé de la région. Celui-ci varie entre 45,4 ans et 47,7 ans dans Trois-Rivières, Les Chenaux et Maskinongé.

Naissances, décès et accroissement naturel

Le nombre de naissances et de décès ainsi que l'accroissement naturel – qui est l'équivalent du solde entre les naissances et les décès – dépendent grandement de la structure par âge de la population. Une population âgée est propice à un excédent de décès par rapport aux naissances, comme c'est le cas en Mauricie depuis plusieurs années. Parmi les autres régions du Québec, seule la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, également assez âgée, affiche un accroissement naturel négatif en 2011.

Selon des données provisoires, 2 449 bébés sont nés en Mauricie en 2011. Comme dans la plupart des autres régions du Québec, les naissances y ont augmenté depuis le début des années 2000. Par rapport aux 1 957 naissances de 2001, on compte 25 % plus de naissances en 2011, une croissance un peu plus marquée que dans l'ensemble du Québec (20 %). Cette évolution est principalement attribuable à une élévation de la fécondité. De fait, l'indice synthétique de fécondité est passé de 1,33 enfant par femme en 2001 à 1,69 en 2011 (donnée provisoire). Un indice semblable a été enregistré dans l'ensemble du Québec au cours de cette dernière année.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Mauricie, 2001-2011[p]

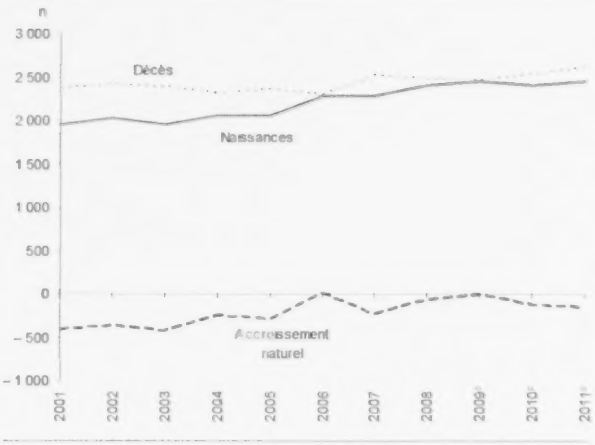

Note : Les données sur les naissances de 2009 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend généralement à augmenter en raison du contexte de vieillissement de la population commun à toutes les régions du Québec. En 2011, 2 612 décès ont ainsi été enregistrés en Mauricie, comparativement à 2 368 en 2001. Les naissances ont toutefois augmenté plus fortement que les décès entre ces deux années, d'où un accroissement naturel qui est moins négatif en fin de période. En 2011, l'excédent de décès par rapport aux naissances équivaut à un déficit de 164 personnes pour la région, tandis que de 2001 à 2003, les pertes étaient d'environ 400 personnes.

En 2011, seulement deux des six MRC de la région ont enregistré un accroissement naturel négatif, soit Shawinigan, où le déficit est substantiel, et Mékinac, où il est minime (voir le tableau comparatif des MRC et TE à la fin du bulletin). Ailleurs dans la région, les naissances ont été plus nombreuses que les décès. L'excédent de naissances est toutefois de faible ampleur dans certains cas, notamment dans Trois-Rivières.

Migration interrégionale

La Mauricie a fait des gains dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec en 2010-2011, et ce, pour une neuvième année consécutive. La région, qui perdait des résidents au profit du reste du Québec à la fin des années 1990 et au début des années 2000, a ensuite vu le nombre de sortants diminuer. Les gains de la région ont atteint un sommet de près de 800 personnes en 2006-2007, avant de connaître un certain recul. Depuis deux ans, le solde interrégional de la Mauricie se maintient à 353 personnes.

Le profil migratoire par âge montre qu'en 2010-2011, l'apport démographique de la migration interrégionale se ressent surtout chez les 50-64 ans. Cette arrivée de jeunes retraités et de personnes au seuil de la retraite contribue à amplifier le vieillissement de la population régionale. Des gains de moindre ampleur sont enregistrés chez les 35-49 ans et les moins de 20 ans. La région demeure déficitaire chez les 20-29 ans, mais les pertes se sont beaucoup réduites au cours des dernières années.

Figure 2.2

Solde migratoire interrégional, Mauricie, 2001-2002 à 2010-2011

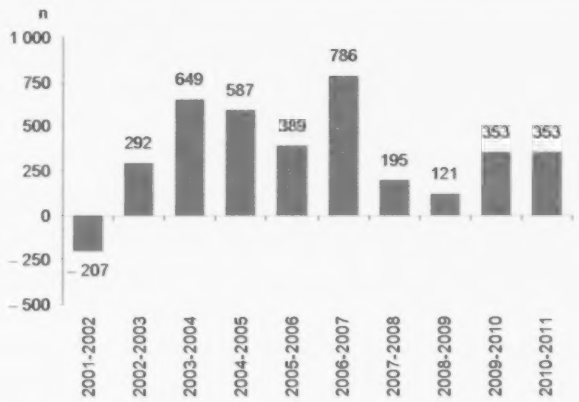

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Mauricie, 2010-2011

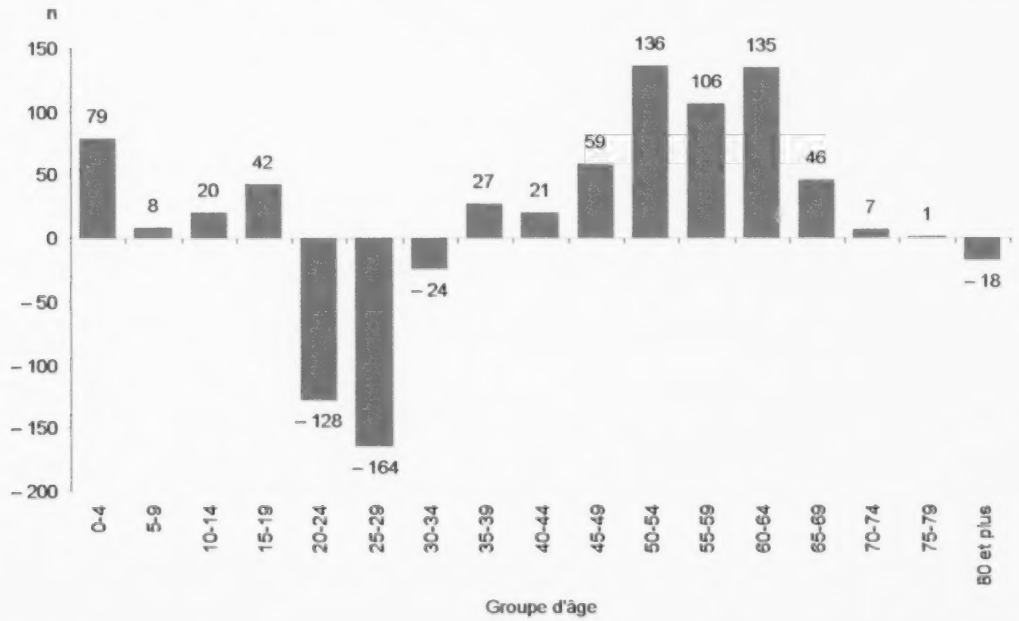

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le Centre-du-Québec est la première région de destination des individus qui quittent la Mauricie, de même que la principale région d'origine de ceux qui s'y établissent. En 2010-2011, ces échanges ont été légèrement défavorables à la Mauricie, qui a perdu 22 personnes au profit de sa voisine. Bien qu'ils soient moins nombreux, les mouvements impliquant la Capitale-Nationale sont plus déséquilibrés et ont entraîné des pertes plus importantes (– 175). Ces pertes sont toutefois compensées par des gains vis-à-vis la Montérégie (+ 175), Lanaudière (+ 173) et Montréal (+ 171). Les échanges migratoires avec les autres régions ont engendré des soldes de faible ampleur, parfois positifs, parfois négatifs.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Mauricie, 2010-2011

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	– 10	11	121	1,9	11	131	2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 23	9	176	2,8	9	199	3,4
Capitale-Nationale	– 175	5	804	12,8	2	979	16,5
Mauricie	...	...	...	...	...	...	...
Estrie	– 13	8	201	3,2	8	214	3,6
Montréal	171	2	969	15,4	3	798	13,5
Outaouais	– 37	13	102	1,6	10	139	2,3
Abitibi-Témiscamingue	6	14	97	1,5	14	91	1,5
Côte-Nord	– 10	12	117	1,9	12	127	2,1
Nord-du-Québec	18	16	46	0,7	16	28	0,5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	– 2	15	47	0,7	15	49	0,8
Chaudière-Appalaches	22	7	247	3,9	7	224	3,8
Laval	33	10	158	2,5	13	125	2,1
Lanaudière	173	4	808	12,9	5	635	10,7
Laurentides	46	6	309	4,9	6	263	4,4
Montérégie	175	3	846	13,5	4	671	11,3
Centre-du-Québec	– 22	1	1 235	19,7	1	1 257	21,2
Total	**353**	**...**	**6 283**	**100,0**	**...**	**5 930**	**100,0**

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des régions.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2010-2011, cinq des six MRC de la région ont enregistré un solde positif, l'exception étant le TE de Shawinigan (voir le tableau comparatif des MRC et TE à la fin du bulletin). Dans ce dernier cas, les pertes sont principalement dues aux échanges migratoires avec le reste de la région, qui lui sont défavorables. Toutes proportions gardées, la MRC des Chenaux est celle dont les gains migratoires sont le plus importants.

3. Marché du travail

3.1 Indicateurs du marché du travail de la Mauricie

par Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Avec 119 400 emplois, la Mauricie se situe au 11e rang parmi toutes les régions administratives pour ce qui est du nombre d'emplois. La croissance de l'emploi y a été de 4 200 en 2011, ce qui équivaut à 10,9 % de la création nette d'emploi à l'échelle du Québec. Or, la région ne représente que 3,0 % de l'ensemble des emplois de la province. Cette croissance, supérieure à celle de la population en âge de travailler (+ 2,2 %), tire le taux d'emploi de la Mauricie vers le haut en 2011 (+ 1,6 point; 53,9 %). La Mauricie a le troisième taux d'emploi le plus bas au Québec, après la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La croissance de l'emploi profite plus aux femmes (+ 3 100) qu'aux hommes (+ 1 100). Par ailleurs, les travailleurs âgés de 30 ans et plus en sont les seuls bénéficiaires (+ 4 800). Le secteur des services engendre tous les nouveaux emplois (+ 5 400), tandis que l'emploi dans le secteur des biens se contracte (– 1 300). En 2011, l'essentiel de la création nette d'emploi est à temps plein (+ 3 700). La part de l'emploi à temps partiel diminue de 0,4 point de pourcentage et passe à 21,9 %.

Tableau 3.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Mauricie, 2007-2011

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Population active	k	128,6	127,5	125,4	126,7	129,5
Emploi	k	116,8	116,7	113,4	115,2	119,4
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	93,1	94,1	89,6	89,5	93,2
Emploi à temps partiel	k	23,6	22,5	23,8	25,7	26,2
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	30,4	31,8	29,6	26,6	25,9
30 ans et plus	k	86,4	84,9	83,8	88,6	93,4
Sexe						
Hommes	k	61,8	59,9	59,6	60,5	61,6
Femmes	k	55,0	56,8	53,7	54,7	57,8
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	33,0	31,8	32,2	30,5	29,2
Secteur des services	k	83,7	84,9	81,1	84,7	90,1
Chômeurs	k	11,9	10,8	12,1	11,5	10,1
Taux d'activité	%	59,2	58,4	57,2	57,5	58,5
Taux de chômage	%	9,3	8,5	9,6	9,1	7,8
Taux d'emploi	%	53,8	53,5	51,7	52,3	53,9
Part de l'emploi à temps partiel	%	20,2	19,3	21,0	22,3	21,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le taux de chômage recule de 1,3 point en 2011, compte tenu de la hausse de l'emploi plus forte que celle de la population active (+ 2,2 %). La Mauricie se situe au 10e rang en ce qui concerne ce taux, un gain de trois places par rapport à 2011. Le nombre de chômeurs est en baisse de 1 400.

La hausse de la population active supérieure à celle de la population en âge de travailler conduit à une augmentation du taux d'activité (+ 1,0 point) en 2011. Ce taux est le 3e plus faible de toutes les régions administratives du Québec, après ceux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'emploi de la Mauricie s'est accru de 2 600 par rapport à 2007. Sa part dans l'emploi total du Québec est toutefois restée stable durant cette période.

3.2 Nombre et taux de travailleurs pour les MRC et TE de la Mauricie

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2010, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'apprécie dans tous les territoires supralocaux de la région, à l'exception de Shawinigan, où il se contracte de 0,8 % par rapport à 2009. Il s'agit d'une troisième baisse annuelle consécutive pour ce territoire. Les hausses les plus marquées sont notées dans les MRC de Maskinongé (+ 2,3 %) et des Chenaux (+ 2,3 %), qui connaissent un taux de croissance supérieur à celui que l'on observe au Québec (+ 1,9 %).

Tableau 3.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC et TE de la Mauricie, ensemble du Québec, 2009-2010

	Nombre			Taux		
	2009r	2010p	Var. 10/09 (%)	2009r	2010p	Écart 10/09 (point de %)
Mékinac	4 528	4 562	0,8	65,5	66,6	1,1
Shawinigan	17 527	17 386	– 0,8	63,5	63,7	0,2
Trois-Rivières	49 710	50 123	0,8	69,7	70,0	0,3
Les Chenaux	7 155	7 318	2,3	71,5	72,2	0,7
Maskinongé	14 146	14 466	2,3	67,2	68,2	1,0
La Tuque	5 269	5 353	1,6	64,5	67,0	2,5
Mauricie	**98 335**	**99 208**	**0,9**	**67,8**	**68,4**	**0,6**
Ensemble du Québec	**3 212 872**	**3 272 575**	**1,9**	**72,6**	**73,5**	**0,9**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, il est en hausse dans l'ensemble des MRC et TE, particulièrement dans La Tuque, où il fait un bond de 2,5 points de pourcentage en regard de 2009. Cette forte progression est attribuable au fait que le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans augmente plus rapidement que la population appartenant à ce même groupe d'âge. En dépit d'une croissance marquée, La Tuque (67,0 %) continue de présenter, avec Shawinigan (63,7 %) et Mékinac (66,6 %), le taux de travailleurs le plus faible de la région. En revanche, c'est la MRC des Chenaux (72,2 %) qui affiche le taux le plus élevé. Enfin, il importe de souligner que la Mauricie est l'une des seules régions administratives où aucune MRC n'a un taux de travailleurs supérieur à celui du Québec (73,5 %).

4. Comptes économiques

4.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques et du développement durable

En 2009, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 7,8 G$ dans la région de la Mauricie. Cette production représente 2,7 % du PIB du Québec, ce qui en fait la douzième région en importance à ce chapitre, après le Centre-du-Québec et devant le Bas-Saint-Laurent.

L'économie dans cette région se contracte de 1,3 % en 2009, ce qui vient assombrir son taux de croissance annuel moyen (TCAM) des quatre dernières années qui se chiffre ainsi à 2,7 %. À titre de comparaison, celle du Québec monte de 0,6 %. La Mauricie se trouve ainsi au quatorzième rang parmi les 17 régions administratives au titre de la croissance économique en 2009.

Produit intérieur brut par industrie

Les résultats à la baisse obtenus en 2009 proviennent des industries productrices de biens (– 9,9 %), puisque celles des services font un gain de 4,1 %, taux supérieur à celui de 2,6 % enregistré à l'échelle du Québec. Avec un PIB de 5,1 G$, les industries des services augmentent leur part dans l'économie de la région pour atteindre 65,1 %, mais demeurent en deçà de cette part dans l'économie québécoise qui se chiffre à 71,6 %. La fabrication, malgré certaines bonnes années, voit sa part diminuer au cours de la dernière décennie : d'un peu plus de 27 % au début des années 2000, elle se situe à un peu moins de 17 % en 2009. Malgré tout, cette part demeure élevée et influe à ce titre sur l'évolution économique de la région. Les services publics constituent aussi un apport non négligeable à la production totale régionale avec une part d'un peu plus de 8 %.

La plupart des industries des services sont à la hausse en 2009. En tête d'affiche, le commerce de gros (+ 21,6 %), le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 5,0 %) ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale (+ 4,9 %), une des bases économiques de la région, contribuent de façon importante à la croissance des industries des services. Les arts, les spectacles et les loisirs (+ 9,6 %), l'industrie de l'information et culturelle (+ 6,9 %) de même que l'hébergement et les services de restauration (+ 5,0 %) augmentent fortement.

Avec un PIB de 2,7 G$, les industries productrices de biens occupent 34,9 % de l'économie régionale, proportion supérieure à la moyenne québécoise qui est de 28,4 %. En 2009, la fabrication (– 13,5 %) régresse, en particulier la première transformation des métaux (– 47,1 %) et la fabrication du papier (– 12,0 %), deux bases économiques importantes de la région. L'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière (– 45,5 %), autre base économique régionale importante, chute, et ce, pour une troisième année d'affilée. D'autres bases économiques notables montrent une tendance à la baisse : la fabrication de produits en bois (– 7,1 %) ainsi que celle de meubles et de produits connexes (– 1,4 %). L'industrie des services publics (– 3,6 %) accuse aussi un recul en cette année 2009. Les cultures agricoles et l'élevage diminuent de 6,3 %. Dans l'industrie de la fabrication, certaines industries, telles celle de la fabrication de produits métalliques (– 8,1 %) et celle de machines (– 9,4 %), connaissent une mauvaise année. Puisqu'elles constituent des bases économiques régionales et qu'elles représentent un peu plus de 3 % de l'économie de la région, elles affectent aussi la bonne tenue économique de la Mauricie.

À l'instar du Québec, la part des industries productrices de biens perd du terrain dans la région de la Mauricie depuis 2005. En effet, malgré un gain notable en 2006, ces industries représentent 34,9 % du PIB en 2009 relativement à 38,5 % en 2005. Au Québec, cette part est de 28,4 % en 2009, contre 31,1 % en 2005.

Tableau 4.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Mauricie, 2008-2009

	2008[r]	2009[p]	Part de l'industrie en 2009	Variation annuelle moyenne 2009/2005	Variation 2009/2008
	k$			%	
Ensemble des industries	**7 880 256**	**7 780 378**	**100,0**	**2,7**	**– 1,3**
Secteur de production de biens	**3 010 790**	**2 712 995**	**34,9**	**0,2**	**– 9,9**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	231 618	181 571	2,3	– 6,2	– 21,6
Cultures agricoles et élevage	123 884	116 072	1,5	2,4	– 6,3
Foresterie et exploitation forestière	89 023	48 500	0,6	– 18,5	– 45,5
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	...	...	...
Services publics	660 196	636 557	8,2	6,5	– 3,6
Construction	x	x	...	...	...
Fabrication	1 525 292	1 319 596	17,0	– 2,7	– 13,5
Fabrication d'aliments	86 226	96 314	1,2	10,9	11,7
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	118 611	110 233	1,4	– 9,8	– 7,1
Fabrication du papier	405 358	356 713	4,6	1,2	– 12,0
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	240 960	127 360	1,6	– 17,2	– 47,1
Fabrication de produits métalliques	158 052	145 271	1,9	8,2	– 8,1
Fabrication de machines	103 080	93 367	1,2	9,1	– 9,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	18 658	17 562	0,2	...	– 5,9
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	91 689	90 450	1,2	– 9,4	– 1,4
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	**4 869 466**	**5 067 383**	**65,1**	**4,2**	**4,1**
Commerce de gros	249 753	303 661	3,9	9,8	21,6
Commerce de détail	595 783	610 423	7,8	5,6	2,5
Transport et entreposage	314 795	313 050	4,0	5,2	– 0,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	177 431	189 635	2,4	8,6	6,9
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	981 910	1 030 904	13,3	1,2	5,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	179 403	180 800	2,3	4,9	0,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	150 142	147 511	1,9	4,2	– 1,8
Services d'enseignement	520 913	523 681	6,7	2,5	0,5
Soins de santé et assistance sociale	796 868	836 004	10,7	6,6	4,9
Arts,spectacles et loisirs	42 118	46 155	0,6	1,9	9,6
Hébergement et services de restauration	202 691	212 754	2,7	3,9	5,0
Autres services, sauf les administrations publiques	180 688	187 465	2,4	2,3	3,8
Administrations publiques	476 971	485 339	6,2	3,0	1,8

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de la Mauricie figure au onzième rang parmi les régions administratives du Québec en 2010. En effet, le PIB par habitant atteint 31 004 $, en hausse de 4,1 % par rapport à 2009, en raison d'une augmentation de son PIB du même ordre que celle du Québec couplée à une croissance de sa population plus faible que celle du Québec. Ainsi, au Québec, le PIB par habitant croît moins rapidement, soit de 3,4 %, et s'établit à 37 795 $ en 2010.

Figure 4.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2010

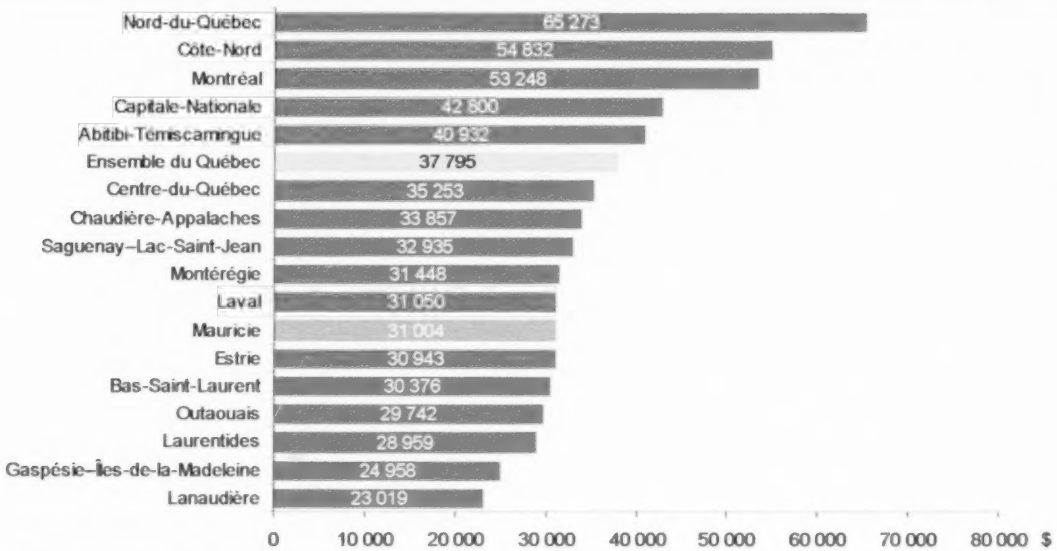

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

4.2 Revenu personnel

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de seulement 1,3 % en 2009, le revenu personnel par habitant de la Mauricie croît de façon plus marquée en 2010, soit de 2,7 %, et il s'établit à 30 377 $. L'amélioration de la situation du marché du travail en 2010 dans la région explique, en bonne partie, la progression. En ce qui a trait au revenu personnel disponible par habitant, soit le revenu des particuliers amputé des impôts directs et des cotisations au régime d'assurance sociale, il s'élève à 23 875 $, en hausse de 2,8 % en regard de 2009. À cet égard, la Mauricie se classe au quinzième rang parmi les 17 régions administratives, devant le Bas-Saint-Laurent (23 044 $) mais derrière le Centre-du-Québec (23 948 $).

Par ailleurs, les résidents de la Mauricie reçoivent, en moyenne, davantage en transferts courants des différents paliers de gouvernement (7 140 $) que ceux de l'ensemble du Québec (5 878 $). Cette situation s'explique, d'une part, par le fait que les prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec sont particulièrement importantes dans la région, étant donné que la population est relativement âgée. D'autre part, en raison d'un taux d'emploi plus faible, les habitants de la Mauricie ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale. Comparativement à 2009, les transferts que versent les administrations publiques aux particuliers croissent dans la région de 2,7 %, sous l'effet de la hausse combinée des prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec ainsi que des transferts divers.

Tableau 4.2.1

Revenu personnel et ses composantes par habitant, Mauricie et ensemble du Québec, 2009-2010

	Mauricie			Ensemble du Québec		
	2009r	2010p	Variation 10/09	2009r	2010p	Variation 10/09
	$/hab.		%	$/hab.		%
Revenu d'emploi	19 826	20 451	3,2	23 970	24 743	3,2
Revenu de placement	2 718	2 706	– 0,4	3 641	3 653	0,3
Transferts des administrations publiques	6 955	7 140	2,7	5 732	5 878	2,6
Autres sources de revenu	69	80	15,9	142	163	15,0
Revenu personnel	**29 567**	**30 377**	**2,7**	**33 484**	**34 437**	**2,8**
Moins :						
Impôts, cotisations et autres transferts	6 341	6 502	2,6	7 637	7 795	2,1
Égale :						
Revenu personnel disponible	**23 227**	**23 875**	**2,8**	**25 847**	**26 642**	**3,1**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, Comptes économiques provinciaux.

La hausse du revenu personnel disponible par habitant survenue dans la région en 2010 se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux, particulièrement dans La Tuque (+ 5,0 %), Les Chenaux (+ 4,0 %), Maskinongé (+ 3,6 %) et Shawinigan (+ 3,4 %), qui connaissent une croissance supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 3,1 %). Malgré une faible augmentation, Trois-Rivières (24 853 $) continue d'afficher le revenu disponible par habitant le plus élevé de la Mauricie. En revanche, c'est à Mékinac (21 784 $), Shawinigan (22 557 $), Maskinongé (22 937 $) et La Tuque (23 625 $) qu'il est le plus bas. D'ailleurs, les résidents de cette dernière municipalité sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des différents paliers de gouvernement, soit plus de 10 000 $ par habitant. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec et de l'aide sociale sont les principaux transferts des administrations publiques dans ce territoire.

Tableau 4.2.2

Revenu personnel, revenu personnel disponible et transferts des administrations publiques par habitant, MRC et TE de la Mauricie, 2009-2010

	Revenu personnel			Revenu personnel disponible			Transferts des administrations publiques		
	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09
	$/hab		%	$/hab		%	$/hab		%
Mékinac	26 643	27 062	1,6	21 517	21 784	1,2	7 870	7 870	0,0
Shawinigan	27 645	28 635	3,6	21 819	22 557	3,4	7 469	7 674	2,7
Trois-Rivières	31 362	31 988	2,0	24 347	24 853	2,1	6 493	6 649	2,4
Les Chenaux	29 350	30 527	4,0	23 147	24 069	4,0	6 762	6 782	0,3
Maskinongé	27 842	28 835	3,6	22 139	22 937	3,6	6 685	6 857	2,6
La Tuque	27 517	28 626	4,0	22 508	23 625	5,0	9 253	10 062	8,7

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec.

5. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2009, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Mauricie (9,6 %) que dans l'ensemble du Québec (9,8 %). De 2005 à 2009, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 0,3 point), tandis qu'il augmente de 0,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2008 seulement, le taux est en diminution de 0,1 point, comparativement à une augmentation de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans La Tuque que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (15,7 %). À l'inverse, Mékinac affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (7,9 %). Au cours de la période 2005-2009, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : La Tuque (+ 1,7 point), Maskinongé (+ 0,4 point), Les Chenaux (+ 0,2 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Trois-Rivières (– 0,6 point), Shawinigan (– 0,5 point), Mékinac (– 0,4 point).

Tableau 5.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC et TE de la Mauricie et ensemble du Québec, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
Mékinac	8,4	7,8	8,9	8,2	7,9	– 0,4
Shawinigan	11,0	10,4	10,9	10,6	10,5	– 0,5
Trois-Rivières	9,7	9,0	9,6	9,2	9,0	– 0,6
Les Chenaux	7,8	7,2	7,8	7,6	8,0	0,2
Maskinongé	8,9	9,0	9,5	9,3	9,4	0,4
La Tuque	14,0	14,6	14,8	15,7	15,7	1,7
Mauricie	**9,9**	**9,4**	**10,0**	**9,7**	**9,6**	**– 0,3**
Ensemble du Québec	**9,6**	**9,3**	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**0,2**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2009, ce taux est 5,3 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (30,5 %) qu'en ce qui concerne les couples (5,8 %). Entre 2005 et 2009, le taux diminue de 0,5 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une stabilité pour les couples. C'est La Tuque qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2009 (43,4 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à la MRC des Chenaux (25 %).

Toujours en 2009, on dénombre dans la région 7 170 familles à faible revenu, dont 3 500 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 8 000 en 2005 à 7 880 en 2009, soit une diminution de 1,5 %. Cette diminution est moins élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 5,0 %).

Tableau 5.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Mauricie, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**9,9**	**9,4**	**10,0**	**9,7**	**9,6**	**– 0,3**
Famille comptant un couple	**5,8**	**5,7**	**6,1**	**5,9**	**5,8**	**0,0**
Sans enfants	6,4	6,0	6,5	6,1	5,9	– 0,5
Avec 1 enfant	4,8	4,8	5,0	5,3	5,4	0,6
Avec 2 enfants	4,4	4,6	4,5	4,5	4,2	– 0,2
Avec 3 enfants et plus	8,8	9,6	10,3	10,6	10,8	2,0
Famille monoparentale	**31,0**	**28,9**	**31,0**	**30,3**	**30,5**	**– 0,5**
Avec 1 enfant	27,0	25,3	26,6	25,8	26,1	– 0,9
Avec 2 enfants	34,3	32,1	34,8	34,8	34,6	0,3
Avec 3 enfants et plus	50,5	46,8	53,8	52,1	53,2	2,7

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2008 à 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,4 % dans la région de la Mauricie. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,3 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : Maskinongé (+ 1,5 %), Trois-Rivières (+ 0,4 %), La Tuque (+ 0,4 %), Shawinigan (+ 0,3 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Mékinac (– 2,2 %), Les Chenaux (– 1,0 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 57 700 $, comparativement à 64 420 $ au Québec. Tous les territoires supralocaux de la région enregistrent en 2009 un revenu inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC et TE de la Mauricie et ensemble du Québec, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
Mékinac	51 297	50 160	– 2,2
Shawinigan	53 983	54 120	0,3
Trois-Rivières	61 671	61 890	0,4
Les Chenaux	58 028	57 420	– 1,0
Maskinongé	53 973	54 800	1,5
La Tuque	53 903	54 100	0,4
Mauricie	**57 455**	**57 700**	**0,4**
Ensemble du Québec	**64 226**	**64 420**	**0,3**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En 2009, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (32 880 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (55 510 $). Enfin, de 2008 à 2009, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 1,2 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,0 %.

Tableau 5.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Mauricie, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
Famille comptant un couple	**54 959**	**55 510**	**1,0**
Sans enfants	44 786	45 740	2,1
Avec 1 enfant	64 810	65 300	0,8
Avec 2 enfants	73 675	74 890	1,6
Avec 3 enfants et plus	72 306	72 580	0,4
Famille monoparentale	**32 491**	**32 880**	**1,2**
Avec 1 enfant	32 028	32 460	1,3
Avec 2 enfants	33 859	34 360	1,5
Avec 3 enfants et plus	31 434	31 520	0,3

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques et du développement durable

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2012, les investissements dans la région de la Mauricie devraient atteindre 1,8 G$, en hausse de 5,5 % par rapport à 2011, suivant une diminution de 4,5 % entre 2010 et 2011. La région représenterait ainsi 2,6 % du total québécois (70,8 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 5,6 %), tout comme en 2011 (moyenne provinciale : + 6,2 %). La région arrive au sixième rang parmi les 17 régions administratives en termes de croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Mauricie, 2008-2012[2]

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Part relative dans la région (2012)	Part relative dans le Québec (2012)
			k$				%	
Production de biens	517 222	378 351	356 294	323 739	378 764	17,0	20,6	2,2
Production de services	791 753	748 418	709 056	658 833	687 003	4,3	37,3	2,4
Logement	559 369	602 896	761 430	762 747	774 687	1,6	42,1	3,2
Total	**1 868 343**	**1 729 666**	**1 826 779**	**1 745 319**	**1 840 454**	**5,5**	**100,0**	**2,6**
Secteur privé non résidentiel	584 921	484 858	454 229	432 215	482 235	11,6	26,2	1,9
Secteur public	724 054	641 912	611 121	550 357	583 533	6,0	31,7	2,8

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.
2. 2008-2010 : dépenses réelles; 2011 : dépenses réelles provisoires; 2012 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisation; Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 20,6 % de l'investissement régional en 2012, sont en croissance de 17,0 % par rapport à 2011, pour atteindre 378,8 M$. Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis 2008. L'investissement dans la région représente 2,2 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2012, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (204,8 M$) et dans celui de la fabrication (107,7 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, responsables de plus du tiers de l'investissement régional (37,3 %), est en hausse de 4,3 % par rapport à 2011 et se chiffre à 687,0 M$. Il s'agit d'un rebond, suivant trois années de décroissance consécutives. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,4 % de l'investissement québécois (29,1 G$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 1,9 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 274,1 M$ en 2012, soit 39,9 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 42,1 % de l'investissement régional en 2012, est en croissance de 1,6 %, pour s'établir à 774,7 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,6 %). La région représente 3,2 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 26,2 % de l'investissement total, est en croissance de 11,6 % par rapport à 2011, pour s'élever à 482,2 M$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 8,5 %). La région de la Mauricie représente 1,9 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 6,0 % par rapport à 2011, pour s'établir à 583,5 M$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 5,8 %). Cette région accapare 2,8 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Mauricie atteint 430,2 M$ en 2011, en baisse de 10,3 % par rapport à 2010. La décroissance s'observe dans le secteur résidentiel (– 13,8 %), alors que le secteur non résidentiel est en légère progression (+ 0,3 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 1 588 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 2 103 en 2010. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans le TE de Trois-Rivières (192,9 M$) et dans la MRC de Maskinongé (38,2 M$) et le TE de Shawinigan (31,3 M$). Seules Mékinac, Trois-Rivières et Les Chenaux ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne quinquennale. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, Trois-Rivières arrive en tête avec 1 017, loin devant Maskinongé (172) et Shawinigan (165).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC et TE de la Mauricie et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	n		%
Mékinac	72	75	4,2
Shawinigan	170	165	– 2,9
Trois-Rivières	1 493	1 017	– 31,9
Les Chenaux	102	87	– 14,7
Maskinongé	189	172	– 9,0
La Tuque	77	72	– 6,5
Mauricie	**2 103**	**1 588**	**– 24,5**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**0,6**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2011 est inférieure à la moyenne quinquennale pour toutes les composantes. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans le TE de Trois-Rivières (34,6 M$) et dans la MRC de Maskinongé (17,9 M$), cette dernière étant bien au-delà de la moyenne 2007-2011 (8,3 M$). Les permis de bâtir industriels accordés représentent 26,7 M$ et se concentrent dans le TE de Trois-Rivières (14,9 M$), une valeur inférieure à la moyenne quinquennale. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 29,8 M$, et ils sont encore une fois majoritairement délivrés dans le TE de Trois-Rivières.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC et TE de la Mauricie et ensemble du Québec, 2011

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11
Mékinac	20 060	17 423	1 647	1 612	473	1 606	4 584	2 077
Shawinigan	31 277	32 582	8 003	9 778	1 176	2 694	715	4 642
Trois-Rivières	192 899	169 292	34 556	47 180	14 916	23 414	15 444	30 586
Les Chenaux	19 660	18 406	1 356	665	4 472	2 560	2 107	1 203
Maskinongé	38 212	38 758	17 896	8 256	2 633	4 791	6 716	5 424
La Tuque	7 420	9 304	706	1 225	3 043	1 596	211	942
Mauricie	**309 528**	**285 764**	**64 164**	**68 716**	**26 713**	**36 662**	**29 777**	**44 875**
Ensemble du Québec	**10 174 688**	**9 151 047**	**3 275 802**	**2 719 160**	**966 666**	**934 697**	**1 072 441**	**1 203 431**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. En matière de régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région; à l'inverse, le Nord-du-Québec est divisé en trois régions qui sont le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Personnel de la santé

En 2009, en Mauricie et dans le Centre-du-Québec, le nombre de médecins augmente de 3,3 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2004. Au Québec, ce nombre s'accroît de 1,5 %, ce qui porte l'effectif à 16 663, et on obtient 213 médecins pour 100 000 habitants (+ 1 point). Depuis 2005, l'accroissement du nombre de médecins en Mauricie et dans le Centre-du-Québec (+ 12,3 %) est dû davantage aux omnipraticiens (+ 13,6 %) qu'aux spécialistes (+ 10,7 %). Au Québec, les spécialistes (+ 8,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 4,0 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 6,3 %). Pour ce qui est du nombre de chirurgiens-dentistes, on assiste en 2009 à une baisse de 1,8 %, et ce, pour une deuxième fois en trois ans.

En 2009-2010, on enregistre en Mauricie et dans le Centre-du-Québec pour une septième année consécutive une augmentation du personnel infirmier (+ 1,3 %). Cette croissance est davantage influencée par les préposés aux bénéficiaires (+ 4,4 %) que par les infirmiers auxiliaires (+ 0,4 %) et les infirmiers (– 0,4 %). La Mauricie et le Centre-du-Québec connaissent ainsi en 2009-2010 une hausse du personnel infirmier plus faible que celle du Québec (+ 1,7 %). Par ailleurs, depuis 2005-2006, la région affiche une variation du personnel infirmier (+ 9,5 %) supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,0 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé selon la catégorie, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Médecins[1]	**n**	**756**	**777**	**793**	**822**	**849**
Omnipraticiens	n	419	428	440	463	476
Ensemble des spécialistes	n	337	349	353	359	373
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	156	160	163	168	172
Chirurgiens-denstistes[1]	**n**	**167**	**170**	**166**	**168**	**165**
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	34	35	34	34	34
Personnel infirmier[2]	**n**	**4 971**	**5 059**	**5 199**	**5 375**	**5 443**
Infirmiers	n	2 626	2 664	2 723	2 759	2 748
Infirmiers auxiliaires	n	858	859	882	932	936
Préposés aux bénéficiaires	n	1 487	1 536	1 593	1 685	1 759
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	1 025	1 040	1 065	1 096	1 105

1. En ce qui concerne les médecins et les chirurgiens-dentistes, les données sont présentées sur la base des années civiles (par exemple, pour 2009-2010, les données font référence à 2009).
2. En ce qui concerne le personnel infirmier, en équivalent temps complet, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel de la santé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins généraux et spécialisés en Mauricie et dans le Centre-du-Québec, il recule en 2009-2010 et s'établit à 78,1 %. De plus, la diminution de 2,4 points s'accompagne d'une décroissance de 1,9 % du nombre d'usagers. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation (83,9 %) décroît de 0,1 point, alors que le nombre d'usagers (707 082) diminue de 1,6 % en 2009-2010. Par ailleurs, la hausse de 0,4 % du nombre de lits dressés pour les soins généraux et spécialisés en Mauricie et dans le Centre-du-Québec en 2009-2010 maintient cette tendance à la hausse, observée l'année dernière. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 843) poursuit, en 2009-2010, sa légère augmentation (+ 0,7 %), et ce, pour une troisième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, la baisse de 0,5 point du taux d'occupation des lits dressés en 2009-2010 accorde à la Mauricie et au Centre-du-Québec (96,7 %) un taux inférieur à celui du Québec (97,1 %). Cette diminution s'accompagne d'une stagnation du nombre d'usagers. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation régresse de 0,7 point en 2009-2010, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une baisse de 1,4 %. Pour une onzième année consécutive, le nombre de lits dressés pour l'hébergement et les soins de longue durée a diminué en Mauricie et dans le Centre-du-Québec (– 1,2 % en 2009-2010). Au Québec, après trois années de baisse, le nombre de lits dressés (40 195) stagne en 2009-2010.

Tableau 7.2

Lits dressés et places selon l'unité de service, région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Soins généraux et spécialisés						
Nombre de lits dressés	n	1 036	1 001	986	1 006	1 010
Nombre pour 100 000 habitants[1,r]	n pour 100 000 hab.	214	206	202	205	205
Taux d'occupation	%	77,4	80,8	80,4	80,5	78,1
Nombre d'usagers	n	41 218	43 692	43 713	42 858	42 050
Hébergement et soins de longue durée						
Nombre de lits dressés	n	2 745	2 743	2 724	2 705	2 672
Nombre pour 100 000 habitants[1,r]	n pour 100 000 hab.	566	564	558	552	543
Taux d'occupation	%	95,0	97,0	97,7	97,2	96,7
Nombre d'usagers	n	4 370	4 491	4 563	4 627	4 627

Note : À l'exception des lits dressés, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).

1. Calculé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

8. Éducation

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômes décernés

Les établissements collégiaux de la Mauricie ont décerné 895 diplômes en formation préuniversitaire (44,4 %) et 1 119 diplômes en formation technique (55,5 %) en 2009, ce qui réduit l'écart entre ces deux types de formation pour une troisième année consécutive. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (63,3 % et 36,5 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. Là aussi, l'écart entre les deux sexes tend à se réduire depuis 2007.

Après trois années de hausse, le nombre de diplômes décernés au collégial en Mauricie affiche en 2009 une diminution de 0,5 %, ce qui en fait une des trois seules régions qui affichent un recul au Québec (+ 4,6 %). Ce changement est dû principalement à la baisse de 5,4 % des diplômes techniques, particulièrement chez les femmes (– 10,3 %). Les diplômes préuniversitaires ont quant à eux augmenté de 6,3 %, là aussi notamment chez les femmes (+ 8,9 %). Au préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 50,1 % des diplômes décernés et les sciences, 30,1 %. En ce qui a trait à l'enseignement technique, ce sont les techniques humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 27,4 %, suivies par les techniques adminstratives, 24,7 %.

Tableau 8.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par famille de programme, Mauricie, 2006-2009

	2006r	2007	2008	2009
		n		
Mauricie	**1 942**	**1 990**	**x**	**x**
Préuniversitaire	**763**	**792**	**842**	**895**
Arts	30	35	27	34
Arts et lettres	81	97	110	109
Multiples	27	31	60	35
Sciences	238	255	250	269
Sciences humaines	387	374	395	448
Technique	**1 179**	**1 198**	**1 183**	**1 119**
Techniques physiques	240	269	255	210
Techniques biologiques	236	262	252	232
Techniques administratives	298	300	305	276
Techniques artistiques	70	52	91	94
Techniques humaines	335	315	280	307
Hors programme	**–**	**–**	**x**	**x**

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Formation universitaire : diplômés au baccalauréat

En 2010, les 853 diplômés au baccalauréat de la Mauricie sont majoritairement des femmes (64,2 %), tout comme au Québec (62,5 %). Tandis que cette proportion augmente graduellement au provincial depuis 2007 (+ 1,1 point), elle fluctue continuellement en Mauricie, en hausse notamment de 3,2 points par rapport à 2009.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (66,8 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (70,3 %). En 2010, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a diminué en Mauricie (– 3,1 %), ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 0,7 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la baisse (– 5,0 %), essentiellement dû au domaine des sciences naturelles et génie.

Tableau 8.2

Diplômés au baccalauréat par domaine d'études selon le sexe et selon la région de résidence au secondaire[1], Mauricie, 2007-2010

	2007	2008	2009	2010
		n		
Mauricie	**898**	**900**	**880**	**853**
Santé	**132**	**160**	**140**	**154**
Hommes	22	23	27	30
Femmes	110	137	113	124
Sciences naturelles et génie	**175**	**141**	**159**	**125**
Hommes	132	105	120	88
Femmes	43	36	39	37
Sciences sociales et humaines	**591**	**599**	**580**	**570**
Hommes	189	195	195	183
Femmes	402	404	385	387
Indéterminé	**–**	**–**	**1**	**4**
Hommes	–	–	1	1
Femmes	–	–	–	3

1. La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au niveau secondaire, comme ce code demeure inchangé tout au long de leurs études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de la Mauricie sont, dans l'ordre, l'Université du Québec à Trois-Rivières (53,8 %), l'Université Laval et l'Université de Montréal (19,0 % et 7,7 % respectivement). La part de l'Université du Québec à Trois-Rivières augmente pour une deuxième année consécutive, en hausse notamment de 0,9 point par rapport à 2009, atteignant par le fait même un sommet historique.

9. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région de la Mauricie regroupe 16 salles de spectacles, 22 institutions muséales, 13 librairies et 5 cinémas et ciné-parcs (28 écrans). Le nombre d'établissements offrant des produits culturels au public dans la région de la Mauricie est, en tenant compte de la population, légèrement au-dessus de la moyenne québécoise. Elle compte ainsi, par 100 000 habitants, 8,4 institutions muséales (5,5 pour l'ensemble du Québec), 20,7 points de services de bibliothèques publiques (13,4 pour le Québec), 10,7 écrans de cinéma et ciné-parc (9,9 pour le Québec) et 3,1 stations de radio (2,1 pour le Québec).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Mauricie, 2009 et 2010

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements[1] par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2009	2010	2010	2010	
	n		%	n	
Centres d'artistes	2	2	3,0	0,8	0,8
Salles de spectacles	21	16	2,9	6,1	7,0
Institutions muséales[2]	22	22	5,1	8,4	5,5
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	15	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	39	..	..	..	...
Librairies	13	13	3,5	5,0	4,7
Cinémas et ciné-parcs	5	5	4,0	1,9	1,6
Écrans	28	28	3,6	10,7	9,9
Stations de radio privées et communautaires	7	8	4,7	3,1	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En Mauricie, l'offre de spectacles payants en arts de la scène (1,6 représentation par 1 000 habitants) est légèrement au-dessous des résultats pour l'ensemble du Québec en 2010. Les institutions muséales de cette région ont accueilli, pour cette même année, 274 000 visiteurs, en hausse par rapport à 2009 (255 000), mais leur fréquentation par 1 000 habitants (1 045) demeure sous le résultat pour l'ensemble du Québec (1 622). L'assistance au cinéma, la fréquentation des bibliothèques publiques et les ventes de livres par les librairies demeurent aussi plus faibles dans cette région que la moyenne québécoise.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Mauricie, 2009 et 2010

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2010	2009	2010	2010
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	422	1,6	1,6	2,5
Entrées	n	x	711,4	..	..
Assistance des cinémas					
Entrées	n	669 813	2 775,3	2 559,2	2,9
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	273 516	977,4	1 045,0	2,1
Fréquentation des bibliothèques publiques					
Nombre de prêts	n	..	4 902,5	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	$	12 683 787	45 424,4	48 462,1	2,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Territoire

Couverture du sol

Les données de couverture du sol, GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V) sont le résultat de la vectorisation de données matricielles thématiques issues de la classification d'orthoimages Landsat 5 et Landsat 7 des zones forestières et agricoles du Canada et des territoires du Nord. La couverture forestière provient du projet d'Observation de la Terre pour le développement durable des forêts (OTDD), initiative du Service canadien des forêts (SCF). La couverture agricole provient du Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et la couverture du sol des territoires du Nord a été réalisée par le Centre canadien de télédétection (CCT). La précision cartographique circulaire normalisée (PCCN) est de 30 mètres ou mieux. Cette précision est basée sur les orthoimages Landsat 7.

Données non disponible

Données non disponibles, étendues non classifiées en raison de la présence de nuages, d'ombre ou d'autres facteurs de qualité des images.

Eau

Lacs, réservoirs, fleuves, rivières, ruisseaux et étendues d'eau salée.

Glace, roche, terrain découvert

Principalement des étendues non végétalisées et non mises en valeur. Cette catégorie inclut les glaciers, la roche, les sédiments, les brûlis, la blocaille, les mines et les autres surfaces naturellement non végétalisées. D'autres étendues modifiées par l'activité humaine peuvent être représentées dans cette classe. Cette catégorie exclut les étendues agricoles en jachère.

Zones développées

Étendues principalement construites ou mises en valeur incluant la végétation associée à ces catégories de couverture. Elles peuvent inclure les surfaces occupées par les routes, les voies ferrées, les bâtiments et les étendues revêtues, les régions urbaines, les parcs, les sites industriels, les ouvrages miniers et les fermes.

Bryophytes et lichens

Composés de bryophytes (mousses, hépatiques et cératophylles) et de lichens (types foliacés et fruticuleux, mais pas de type crustacé). La couverture végétale de bryophytes et lichens doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale. Cette catégorie comprend également les prairies alpines, les étendues d'herbes et d'autres végétations herbacées indigènes, incluant des étendues d'arbustes.

Arbustes

Principalement les étendues occupées par une végétation ligneuse relativement basse (généralement ± 2 mètres). Elles peuvent inclure des étendues herbeuses ou des prairies humides portant une végétation ligneuse et les forêts en voie de régénération.

Terres humides

Étendues où la surface de saturation se situe au niveau, à proximité ou au-dessus de la surface du sol pendant un intervalle d'assez longue durée pour que s'y manifestent des processus aquatiques ou de milieux humides.

Plantes herbacées et toundra

Plantes vasculaires sans tige ligneuse (graminées, herbacées latifoliées ou graminoïdes, et plantes cultivées). La couverture végétale de plantes herbacées et toundra doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale.

Terres agricoles cultivées

Cette catégorie inclut les cultures annuelles et vivaces et exclut les prairies.

Forêt de conifères

Forêt principalement composée de conifères ou végétation arborescente à feuillage persistant. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt de feuillus

Forêts et étendues boisées principalement composées de feuillus. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt mixte

Forêts et étendues boisées composées de conifères et de feuillus.

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée, généralement une année civile.

Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants par femme dans une génération qui connaîtrait, au cours de sa vie féconde, les conditions de fécondité observées une année donnée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Taux d'accroissement total

Variation de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population en début de période.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Autres sources de revenu

Comprennent les transferts des non-résidents et des sociétés aux particuliers.

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Impôts, cotisations et autres transferts

Comprennent les impôts directs, les cotisations au régime d'assurance sociale et autres transferts courants versés pas les particuliers aux administrations publiques, tels que les primes d'assurance médicaments, les licences, les permis et les amendes.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu d'emploi

Comprend la somme des salaires et traitement, du revenu supplémentaire de travail, du revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris, et du revenu net reçu par les exploitants agricoles au titre de la production agricole.

Revenu de placement

Comprend les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, les intérêts hypothécaires allant aux particuliers, les intérêts sur dépôts et les intérêts accumulés dans les régimes privés de pension, les caisses d'assurance vie et les intérêts sur les placements effectués par des associations de particuliers. Les gains en capital sont exclus.

Revenu personnel

Somme de tous les revenus reçus par les particuliers et entreprises individuelles résidant dans un territoire donné, qu'il s'agisse de gains au titre de la production courante ou de transferts courants d'autres secteurs, plus les revenus de placement que les associations de particuliers accumulent pour leur propre compte ou celui des particuliers.

Revenu personnel disponible

Revenu personnel moins les impôts directs des particuliers, des cotisations d'assurance sociale et autres transferts courants aux administrations publiques.

Transferts des administrations publiques

Comprennent les paiements tels les prestations fiscales et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de vieillesse, les prestations d'aide sociale, les bourses et subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux autochtones et à leurs organisations, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les allocations aux anciens combattants, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale.

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Santé

Personnel infirmier

La catégorie « infirmier » inclut à la fois les personnes qui ont effectué des études collégiales ou universitaires. Les infirmiers doivent posséder le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou être en attente de le recevoir (MSSS, 2003). Les « infirmiers auxiliaires » sont les personnes qui détiennent un diplôme en soins infirmiers de 5e secondaire et les « préposés aux bénéficiaires » font plutôt référence aux personnes qui ont suivi une formation *ad hoc* dans une institution d'enseignement reconnue (St-Pierre, 2001).

Personnel directement affecté aux soins

Le nombre de personnes directement affectées aux soins est calculé en « équivalent temps complet (ETC) » basé sur le décompte du nombre d'heures travaillées ou payées dans un établissement. Il est calculé par titre d'emploi et il est égal au quotient des heures travaillées ou payées par le nombre d'heures régulières de travail d'un employé à temps complet régulier dans ce titre d'emploi (MSSS, 2003). La région des personnes directement affectées aux soins est celle de traitement, donc celle de l'établissement où la personne travaille.

Taux d'occupation des lits dressés

Rapport, pour une année financière donnée, du nombre de jours-présence, pour une unité de service donnée, au nombre de lits dressés ou places internes observé au 31 mars de la même année, pour la même unité de service multiplié par 365 (INFO-STATS, 2005).

Éducation

Diplômés au baccalauréat

La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au secondaire. Comme ce code demeure inchangé tout au long de ses études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur. En raison du manque d'information sur certains diplômés quant à leur région administrative d'origine au secondaire, le total pour l'ensemble du Québec ne correspond pas à la somme directe des totaux des régions administratives (MELS, 2009).

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu personnel disponible par habitant		Taux de chômage[1]	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1er juillet	
	2010ep	Var. 10/09	2010p	Var. 10/09	2011	2009	Var. 12/11	2011p	TAAM[2] 2006-2011
	$	%	$	%	%	%	%	n	pour mille
Bas-Saint-Laurent	30 376	4,6	23 044	2,0	8,0	6,9	3,2	200 462	– 1,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	32 935	4,8	24 801	3,5	8,3	6,7	– 10,0	273 461	– 0,5
Capitale-Nationale	42 800	3,3	27 639	2,1	5,8	5,9	2,4	701 204	9,5
Mauricie	31 004	4,1	23 875	2,8	7,8	9,6	5,5	262 340	1,5
Estrie	30 943	3,6	23 951	2,8	6,7	9,1	– 0,3	312 150	7,3
Montréal	53 248	3,4	27 646	3,0	9,7	17,0	1,9	1 958 257	8,8
Outaouais	29 742	2,9	26 578	3,1	7,4	8,9	8,9	368 181	13,1
Abitibi-Témiscamingue	40 932	6,3	27 048	6,1	7,5	8,0	– 10,2	146 419	2,1
Côte-Nord	54 832	4,7	28 783	7,0	7,8	9,7	66,3	95 802	– 1,6
Nord-du-Québec	65 273	3,9	32 027	6,2	7,8	16,0	20,3	42 330	10,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	24 958	4,8	22 959	3,1	12,4	9,7	– 1,7	93 130	– 4,3
Chaudière-Appalaches	33 857	3,3	25 374	2,4	4,8	5,4	3,8	406 401	4,7
Laval	31 050	2,7	26 819	2,5	7,1	8,4	6,4	403 744	16,1
Lanaudière	23 019	3,1	25 371	2,9	7,7	8,1	3,7	469 916	16,0
Laurentides	28 959	2,6	26 843	3,1	8,1	7,9	6,1	555 614	13,9
Montérégie	31 448	3,2	27 705	3,4	7,0	8,0	4,4	1 456 743	10,4
Centre-du-Québec	35 253	3,8	23 948	3,3	7,2	8,6	4,7	233 509	6,6
Ensemble du Québec	**37 795**	**3,4**	**26 642**	**3,1**	**7,8**	**9,8**	**5,6**	**7 979 663**	**8,9**

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.

Tableau comparatif pour les MRC et TE de la région de la Mauricie

	Revenu personnel disponible par habitant[1]		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[1]	Taux de faible revenu des familles[2]	Population au 1er juillet[3]		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2010p	Var. 10/09	2010p	2009	2011p	TAAM[4] 2006-2011	2011p	2010-2011[5]
	$	%	%	%	n	pour mille	n	n
Mauricie	23 875	2,8	68,4	9,6	262 340	1,5	– 164	353
Mékinac	21 784	1,2	66,6	7,9	12 349	– 5,3	– 15	17
Shawinigan	22 557	3,4	63,7	10,5	50 084	– 7,7	– 290	– 222
Trois-Rivières	24 853	2,1	70,0	9,0	130 346	4,9	21	405
Les Chenaux	24 069	4,0	72,2	8,0	17 667	7,0	61	78
Maskinongé	22 937	3,6	68,2	9,4	36 549	4,1	24	55
La Tuque	23 625	5,0	67,0	15,7	15 345	– 2,4	35	20
Ensemble du Québec	**26 642**	**3,1**	**73,5**	**9,8**	**7 979 663**	**8,9**	**29 200**	**...**

1. Selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2010.
2. Selon le découpage géographique et la dénomination au 1er janvier 2009.
3. Selon le découpage géographique et la dénomination au 1er juillet 2011.
4. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.
5. Année du 1er juillet au 30 juin.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Mauricie

Superficie en terre ferme (2011)	35 301 km²
Densité de population (2011)	7,4 hab./km²
Population totale (2011[p])	262 340 hab.
Accroissement naturel (2011[p])	– 164 hab.
Solde migratoire interrégional (2010-2011)[1]	353 hab.
PIB aux prix de base (2010[r][p])	8 135,4 M$
PIB par habitant (2010[p])	31 004 $
Revenu personnel disponible par habitant (2010[p])	23 875 $
Emplois (2011)	119,4 k
Taux d'activité (2011)	58,5 %
Taux d'emploi (2011)	53,9 %
Taux de chômage (2011)	7,8 %
Taux de faible revenu des familles (2009)	9,6 %
Dépenses en immobilisation (2012)[2]	1 840,5 M$

1. Année du 1er juillet au 30 juin.
2. Perspectives.

Institut de la statistique Québec